

Conseil communal du 29 janvier 2013 : le regard d'Ecolo

Les protagonistes :

- ♣ la majorité lcr (11 sièges) dont le seul conseiller indépendant (et futur échevin) Babouhot se déclare en séance ... MR ! (voir noms des mandataires et tableau des apparentements sur notre site/ <http://chastre.ecolo.be/2013/conseil-communal.html#CompositionCC>)
- ♣ le groupe Chastre 2020 (sans son chef de groupe Th. Champagne, absent pour raisons professionnelles)
- ♣ le groupe Ecolo (sans Simon Moutquin, en stage à Ramallah, en Palestine).

L'ambiance : de détendue à très tendue, voire même chargée d'étincelles lorsque Vincent Demanet s'énerve, et interprète systématiquement toute question comme une critique ou une attaque... Un public attentif mais qui s'éclipse petit à petit vu la durée et le caractère technique de la séance (plus de 4h).

Les points saillants à l'ordre du jour :

- le **budget du CPAS**, voté à l'unanimité, un document très lisible, parfaitement présenté, en présence du secrétaire du CPAS ;
- le **rapport du Collège accompagnant le budget** (la « note de politique générale » dont on se demande si elle émane bien tout le Collège et non du seul Bourgmestre...), à laquelle Ecolo a répondu (http://chastre.ecolo.be/2013/CC/20130129_conseil_communal_avis.pdf) ;
- le **budget communal 2013** qui a fait l'objet de nombreuses questions de la minorité. A retenir : un budget établi sans disposer des comptes 2011, toujours pas déposés par le Receveur ; une contribution très élevée des Chastrois à ce budget : 65,25% des moyens de la commune sont issus des impôts et taxes ; une dette qui reste élevée (20%), dépassant la moyenne wallonne (moins de 15%) et surtout brabançonne (11%). Sans surprise, le poste « déchets » continue à grimper, sans que rien soit prévu pour y remédier, puisque les poubelles à puce promises pendant la campagne électorale, ce ne sera pas pour 2013. La somme consacrée aux subsides aux associations passe de 25 000 à 20 000 euros et l'attribution des subsides sera faite par la nouvelle commission de la culture et du sport, qui devra aussi prendre en charge le soutien à la coopération Nord-Sud ! Le flou le plus total règne dans le domaine des commissions, sauf pour la CCATM qui sera renouvelée sous peu. Malgré trois avancées qu' Ecolo salue (l'engagement prochain d'un conseiller en énergie, l'installation d'un PCDR (programme communal de développement rural) et le maintien du PCDN (Plan communal de développement de la nature), le budget est voté par la seule majorité, tandis qu'Ecolo vote non et que Chastre 2020 s'abstient.

- Autres points mis au vote ou présentés via le budget:

1. la réparation en urgence du **chauffage de la salle Espace 2000**, pour un coût trop élevé, dénoncé par Chastre 2020, tandis qu'Ecolo s'abstient et regrette le manque d'entretien de cette salle (nettoyage, état des lieux et du matériel) ;
2. le surcoût de plus de 10% du coût des travaux au **nouveau terrain engazonné des XV Bonniers**, financé déjà avec une « queue de subsides » du terrain synthétique, soit un coût total de 77.708,99 euros hors TVA, Ecolo et Chastre 2020 votent non ;
3. Ecolo s'interroge sur les **budgets 2013 des fabriques d'église de Gentinnes, Villeroux et Cortil**, à cause de l'absence de réflexion globale sur la gestion et l'entretien des églises et cures et la décision du Collège de construire une nouvelle cure à Cortil (pas d'autre solution pour loger un hypothétique curé?). Cette année encore, la commune investira plus de 30 000 euros dans des travaux qui ne permettront finalement qu'un entretien minimal d'urgence ;
4. Le budget réserve une somme de 100 000 euros (4 millions de FB!) pour installer des **conteneurs gratuits pour les scouts de Chastre** à l'arrière du terrain de tennis du Chalet. Ces

conteneurs donnés par une école (6 classes, une cuisine, des toilettes) doivent être déplacés, ce qui coûtera plus de 50 000 euros, leur installation sur place coûtera autant. Le Collège se heurte en outre à la question du bail emphytéotique que détient le Chalet pour 11 ans encore sur ce terrain, comme l'a fait remarquer Muriel Masson de Chastre 2020, ancienne trésorière du Chalet. Détail que le Collège avait visiblement « oublié ». Même s'il est urgent de trouver des locaux adaptés pour les scouts, Ecolo s'interroge sur la situation embrouillée créée ici dans l'urgence, d'autant qu'il faudra encore se battre sur la question du bail et celle du permis d'urbanisme que doit délivrer le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne, une expérience déjà bien lourde et coûteuse à laquelle font face pour l'instant les scouts de Cortil ;

4. le **Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal (ROI)** (sur lequel Ecolo et Chastre 2020 se sont abstenus, pour des raisons différentes toutefois). Aucune des propositions faites par Ecolo n'a été prise en compte, au prétexte que le ministre Furlan prépare une nouvelle mouture des ROI des conseils communaux qui arrivera dans 6 mois. Le Collège n'a rien voulu discuter et a tenu à faire voter une version qui sera caduque d'ici peu. Plusieurs avancées saluées par Ecolo et qui relèvent de décisions de la tutelle régionale : le droit d'interpellation du Collège par les citoyens, une procédure expliquée sur notre site (<http://chastre.ecolo.be/2013/CC/droit-d-interpellation.html>), la mise sur le site internet de la commune des compte-rendus du conseil communal et l'accès pour la minorité au journal « Bien vivre à Chastre ». Enfin ! Chaque groupe de la minorité pourra proposer un article d'une demi-page A4 à un comité de lecture formé par C.Jossart, C.Van meensel et Ph. Vermeire (propriétaire du journal). Prochaine échéance pour l'envoi d'articles : fin février 2013 ;

5. L' **Agence locale pour l'Emploi (ALE)**(président : Michel Pierre) a vu sa ligne de crédit (40 000 euros) garantie par le Conseil en décembre dernier, alors qu'aucun bilan ou rapport n'a été présenté depuis plus d'un an. Le rapport promis en 2012 arrivera au plus tôt fin mars ;

6. La commune de Chastre doit approuver le **SDER** (Schéma de développement de l'Espace régional, une sorte de schéma de structure régional). Après avoir « oublié » de s'en occuper, le Collège n'a plus eu le temps de le faire passer à la CCATM, et a remis un avis favorable. Voilà comment court-circuiter tout débat sur un sujet important...

7. Un **examen** sera organisé prochainement pour remplacer M.Guy Bosman, chef des travaux à la retraite depuis peu. C'est un agent D7 qui sera recruté. Comme la loi le prévoit, les groupes politiques pourront avoir un observateur dans la commission d'examen, c'est une première positive pour Ecolo.

8. Une motion émise par la CCATM demandant à la **SNCB d'améliorer son offre le week-end** a été votée à l'unanimité. Ecolo suggère de transmettre la même motion aux autres communes concernées le long de la ligne 161 pour faire bloc.

- Enfin, le Collège a tenu à féliciter **Hélène Ryckmans** pour le prix de « **femme de paix** » qu'elle a reçu pour son action « *pour la cause des femmes, pour l'amélioration de leur statut juridique et leur position sociale dans la société, avec une attention particulière pour le genre et les femmes dans les relations Nord-Sud* ». Félicitations!
(<http://www.forcedesfemmes.net/index.php?id=80>).
Les fleurs et l'accolade à Hélène ont heureusement détendu l'atmosphère.
- Une dernière question posée par Ecolo : cette « **asbl citoyenne** » **pour l'énergie** qu'on nous annonce sans dévoiler grand chose, qu'est-ce exactement ? La réponse : un groupe de 5 personnes motivées, en dehors du Collège, en train de préparer des statuts et un objet social ; en gros, la promotion des énergies renouvelables, de la production d'énergie verte et d'économies d'énergie dans la commune, la sensibilisation aux questions environnementales, la mise en place d'achats groupés... Bravo à l'asbl pour ces objectifs mais pourquoi diable ne communiquez-vous pas directement avec les citoyens ? Pourquoi toute l'information disponible aujourd'hui émane-t-elle d'un échevin ? A suivre... avec intérêt.

Andrée Debauche

